

Programme d'actions 2012 du Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur

Extraits action Tourisme durable

Sommaire

Introduction

- Contexte
- Historique du Conseil de développement (CdD)
- Vocations du CdD

I – Bilan des activités depuis le 23 juin 2010

- 1 Renforcement progressif du CdD
- 2 Participation à la Charte et au programme d'actions prioritaires
- 3 Réflexion sur les circuits courts alimentaires
- 4 Réflexion sur les paysages
- 5 Réflexion sur la solidarité territoriale
- 6 **Réflexion sur le tourisme durable**
- 7 Réflexion sur les diagnostics agraires
- 8 Bilan financier

II - Programme d'actions pour 2012 / 2013

- 1 Poursuite des réflexions prospectives et des démarches transversales
- 2 L'avenir de l'agriculture et le potentiel agricole du territoire
- 3 **Tourisme durable et itinérance**
- 4 Renforcement / consolidation du CdD
- 5 Actions de communication et actions extérieures

III Les ressources à mobiliser

- 1 La valorisation des apports bénévoles
- 2 Un budget de fonctionnement
- 3 Le financement des actions du CdD

6 Bilan 2010- 2011 :Réflexion sur le tourisme durable

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte et du programme d'actions prioritaires du Parc, le CdD a initié une réflexion participative qui a permis :

- la mobilisation d'acteurs du tourisme
- la mise en place au sein du Conseil de développement d'un groupe de travail 'tourisme durable'
- l'organisation de deux premières réunions de travail ouvertes aux acteurs du territoire : réunions des 15 mars et 31 août 2011 mobilisant une quinzaine d'acteurs et opérateurs touristiques.

Ces réunions, animées par le CdD, ont permis d'une part, d'expérimenter un format de réunion ouverte aux acteurs du territoire, et d'autre part, de formuler des propositions d'actions qui ont été effectivement reprises dans le programme d'actions prioritaires du Syndicat mixte et notamment le lancement d'une réflexion sur le « tourisme itinérant ».

3 Le tourisme durable / l'itinérance

Le CdD propose, en initiant une réflexion sur le développement du tourisme itinérant, d'accompagner les instances du Parc à la fois sur

- la réflexion sur la démarche de valorisation des ressources locales (panier de biens et service notamment)
- la promotion d'un tourisme durable (tourisme rural de qualité - art.23)
- le renforcement de l'identité du territoire

Il s'agira, en veillant à développer une synergie avec les orientations de charte et des actions du plan d'actions prioritaires, d'engager la première étape d'une démarche d'élaboration d'un projet structurant dont les contours pourront évoluer au fur et à mesure de l'avancement.

Cette première étape de type « étude d'opportunité », comprend quatre axes de travail :

3-01 Réflexion sur les voies de l'itinérance :

Il s'agira :

- de proposer des modalités de centralisation des informations existantes et de recueil d'informations sur tous les types de voies et réseaux existants en fonction des différents modes de déplacement adaptés à l'itinérance ;
- d'évaluer la faisabilité d'une éventuelle mise en valeur des anciens chemins et sentiers aujourd'hui inutilisés en vue d'une densification du maillage des voies
- d'engager une réflexion prospective sur les modes de déplacement à privilégier

3-02 Réflexion sur l'identification et la localisation des sites, des activités et des productions locales à valoriser à travers l'itinérance

Il s'agira, en synergie avec les actions programmées par le SM de participer à la conception de méthodes adaptées en engageant une expérimentation de recueil et de gestion des informations essentielles sur l'ensemble des sites patrimoniaux (paysage, patrimoines naturels, architectural, culturel et paysagers), des activités économiques concernées par le tourisme (restauration, hébergement, activités sportives et de loisir etc.) et des productions locales (artisanat, productions agricoles etc.) à valoriser à travers l'itinérance.

3-03 Identification et mise en réseau des acteurs du territoire concernés par l'itinérance

Il s'agira, à travers des ateliers participatifs, d'expérimenter et d'évaluer des modalités de mobilisation et d'association des acteurs du territoire aux différentes étapes du projet, de la conception à la mise en œuvre du projet « tourisme itinérant ».

3-04 Identification et expérimentation d'outils et de méthodes participatives pour la gestion des informations liées à l'itinérance.

Il s'agira de faire participer les habitants, les associations et les acteurs du territoire par :

- des méthodes participatives de recueil de données
- des outils de cartographie collaborative permettant d'intégrer ces données au système d'information géographique (SIG) qui lui-même alimentera le Système d'information territorial du Parc.

Actions du CdD :

- Expérimentation des méthodes et outils participatifs adaptés
- Rédaction d'un rapport de synthèse